

# L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

## ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50  
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »  
Étranger..... le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION  
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel  
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

## ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.  
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

## BULLETIN POLITIQUE

### Le Grand Ministère

Enfin... la France doit être contente. Le *Journal officiel* a parlé... Nous avons le « Grand-Ministère! »

Tout le monde y trouve son compte. Il n'y a pas jusqu'au sentiment monarchiste qui n'ait lieu de s'en applaudir. Une fois de plus, l'événement lui donne raison. Même dans son triomphe, et surtout dans son triomphe, Gambetta est le produit de la France qui dévie, sous l'impulsion de cet instinct qui lui fait toujours chercher un maître.

\* \*

Malheureusement notre beau pays de France n'en est plus au temps où d'heureux sujets trouvaient leur compte à être gouvernés par un roi. N'est pas sujet, ni citoyen qui veut. Ce double titre suppose des qualités et des vertus qui ne sont plus l'apanage du grand nombre.

Il est à coup sûr plus facile d'être esclave, mais alors on a le maître qu'on mérite, et ce maître s'appelle un tyran.

\* \*

On a dit avec raison que les peuples libres éprouvaient le besoin d'être gouvernés. A notre avis, et l'histoire ne nous démentira pas, il faut quelque chose de plus aux nations qui, comme la France, ont connu l'ivresse et pratiqué l'abus de la liberté. Elles sont prêtes naturellement à accepter toutes les servitudes, et à se donner n'importe quel maître.

Ce maître s'est alternativement appelé, chez nous, le pouvoir despotique des assemblées, ou la tyrannie d'un seul, s'exerçant par le sabre et la poigne.

\* \*

C'est dans ce besoin irrésistible, dans cette soif ardente, dans cette faim insatiable, qu'il faut chercher et voir l'origine de la grandeur de Gambetta et de son ministère.

Voilà pourquoi la France a donné aveuglément du prestige à celui qui devait présider à ses destinées; voilà pourquoi elle l'a fait grand avant qu'il le fût; voilà pourquoi, enfin, dans un simple président du conseil, elle demande un vrai dictateur.

\* \*

Le séducteur avait d'ailleurs les qualités de circonstance. Sachant bien que c'est en opprimant un esclave qu'on arrive à le séduire et à l'enchanter, il vous étrille et vous muselle, et nous applaudissons! Gambetta est acclamé, et son arrivée au pouvoir prend les proportions d'un événement qui dépasse les plus hauts faits de l'histoire.

Mais Gambetta a froissé la France dans ses sentiments les plus chers et les plus intimes. Après lui avoir ravi sa liberté religieuse, il la menace dans sa liberté civile en désorganisant le corps qui en est la sauvegarde. Il n'est pas jusqu'à son honneur et son indépendance qu'il ne compromette en l'exposant sans défense à l'attaque de ses ennemis du dehors.

Il pourrait bien arriver que se réveillant un jour de sa honte et de sa torpeur, elle lui fasse payer cher la suppression de ses plus précieuses franchises.

\* \*

En 1870, Gambetta nous arrive en ballon... Il devait souffler le patriotisme et faire sortir de terre, dès qu'il l'aurait touchée du pied, les armées invincibles de l'antique légende.

Hélas! ce ballon, gonflé de tant d'espérances, ne fut pour nous qu'une affreuse vessie que nous nous abstiendrions de qualifier.

Dieu veuille que le Grand Ministère, qui n'est grand que du sot engouement de la faveur populaire, ne nous amène pas bientôt de cruelles et d'amères déceptions!

LAURENT.

## COURSE AUX NOUVELLES

Vaugneray. — La préfecture du Rhône voulait que notre conseil municipal votât des fonds pour une salle d'asile laïque et avait, dans ce sens, envoyé une lettre et donné ses conseils au maire de l'endroit. Le conseil municipal, par

treize voix contre une (M. le maire avait demandé le scrutin secret) a décidé qu'on se contenterait, à Vaugneray, de la salle d'asile fondée en 1873 et tenue par des religieuses. On prétend que M. le maire a envoyé une dépêche au préfet, à cette occasion, et que leurs deux nez, s'allongeant le long des fils télégraphiques, se sont rencontrés au pont d'Alai.

**Gouverneurs civils.** — M. Albert Grévy a fini par comprendre et a démissionné. Quand M. Allègre, gouverneur de la Martinique, fera-t-il de même? Il paraît que là-bas, c'est un cri unanime... de réprobation.

A chacun son métier, et les... colonies seront bien gardées.

**Lyon.** — Dimanche soir, MM. Clémenceau et Tony Révillon ont fait une conférence politique à l'Alcazar. Le succès a été médiocre. Décidément les républicains ne s'entendent plus. Voici une des phrases de Tony Révillon :

« L'Assemblée monarchique de 1789 était plus républicaine que celle que nous possédons actuellement. »

Nous le croyons tout de même... et Louis XI était certainement moins despote et plus ami du peuple que Gambetta.

**Deux combles.** — On parle toujours sérieusement de mettre M. Constans en Algérie, et M. Ranc à l'intérieur. C'est à peu près le renversement complet du bon sens; mais que voulez-vous? Du moment que la France est livrée à un Gambetta... rien n'étonne (14 nov.).

**15 novembre.** — M. Gambetta a accouché d'un ministère. Ce ministère n'aura point de ministre, et le président du conseil, M. Gambetta, qui est censé n'avoir pas de portefeuille, les aura tous. On l'a déjà surnommé « l'homme orchestre ». Que M. Gambetta n'oublie pas qu'en ne prenant que des serviteurs pour ministres, il accepte toutes les responsabilités.

Il va ou grandir ou se couler rapidement.

**Juliéas, Rhône.** — Les autorités du département ont fait, depuis quelque temps, tous leurs efforts pour faire accepter une institutrice laïque communale. Malheureusement... pour les susdites autorités, Juliéas possède un conseil municipal sensé et indépendant. Le 13 novembre, ce conseil municipal a décidé à l'unanimité que les religieuses, qui tenaient une école libre, seraient admises comme institutrices communales. Les adeptes de M. Paul Bert n'en paraissent pas trop contents. C'est leur droit.

**M. Margue** — est au ministère sous-secrétaire à l'intérieur. Nous osons espérer que le fameux mot prononcé à la Chambre aura disparu de son vocabulaire... de salon.

Après Constans, Margue. C'est logique. La France est empétrée là-dedans. Impossible d'en sortir.

**M. Brisson** — élu président de la Chambre des députés, est en même temps grand-maître de la franc-maçonnerie de France. On voit que nous y sommes de plus en plus enfoncés jusqu'au cou.

**La ménagerie Bidet** — est arrivée à Lyon presque en même temps que la nouvelle du « grand ministère ».

C'est au moins une coïncidence. Bidet a eu un beau succès d'entrée. M. Gambetta a été moins heureux à la Chambre.

**Démissions.** — L'avènement de Gambetta aux affaires étrangères a amené la démission de M. de St-Vallier, ambassadeur à Berlin, et du général Chanzy, ambassadeur à Saint-Petersbourg. — L'arrivée de Paul Bert à l'instruction publique a, d'autre part, profondément dégoûté MM. Dumont, Zévort et Buisson, directeurs de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire, qui ont pareillement démissionné.

**Afrique.** — Nos 40,000 soldats ne peuvent parvenir à découvrir les insurgés, en Tunisie surtout. C'est une vraie chasse à courre. Notre armée marche, marche à travers le désert; elle endure la chaleur, la soif, la faim; elle prend Kairouan... etc., mais ne trouve pas d'ennemis. Singulière expédition!

**Statistique.** — Depuis onze ans, la France républicaine, comme dit *Lyon Républicain*, a déjà usé treize présidents du conseil des ministres, huit ministres des affaires étrangères, et vingt-un ministres de l'intérieur. On voit que si la maman République est féconde, elle est aussi de grosse vie.

**Chambre des députés.** — On prétend qu'elle va déjà se séparer. Samedi, on la prorogerait jusqu'au 10 janvier. Gambetta, évidemment, ne tient guère à se laisser parlementariser. Il est né autocrate, et il va le montrer.

## LA TOURNÉE D'UN DIPLOMATE

L'*Eclair* n'est certes point l'ami de ceux qui nous ont fourré dans le guépier qu'on nomme la campagne de Tunisie; mais l'*Eclair* ne saurait approuver quand même la conduite du citoyen baron « de Billing. »

\* \*

Certes, nos ministres ont agi, de tout point en cette affaire, comme de vulgaires niais.

Ils n'ont su préparer ni leur action diplomatique, ni

leur action militaire et se sont laissés guider par des motifs la plupart du temps inavouables.

Tous aujourd'hui encore seraient bien embarrassés, s'il leur fallait dire pourquoi nos soldats se promènent de Gabès à Sousse et de Kairouan à Gafsa, entraînés dans la direction du Désert par des bandes insurgées aussi peu nombreuses qu'insaisissables.

\* \*

Mais là, franchement, quand on porte le nom « de Billing », qu'on se pare d'un titre nobiliaire, est-ce bien de jouer le rôle d'un valet mis à la porte et qui va par les carrefours dénigrant le maître qu'il a servi?

\* \*

Ce n'était pas à la veille d'entreprendre sa tournée que le citoyen de Billing devait donner sa démission.

C'était au lendemain de l'entrée de nos troupes en campagne.

Alors les honnêtes gens auraient compris sa conduite; aujourd'hui, ils ne peuvent que la déplorer.

\* \*

Laissons à la maison Gambetta et C<sup>o</sup> le débit des petits papiers, laissons-lui le monopole des potins qui se colportent dans les journaux ou dans les loges de portières. Dans la lutte que nous avons à engager contre elle pas de générosité, pas de sentiment, mais, par Dieu, pas de sottise et pas d'infamie!

\* \*

L'heure est venue de combattre à découvert, car l'ennemi insaisissable s'avance et se découvre, débarrassé de ces doublures qui agissaient comme des pantins dont il tenait en main tous les fils.

Ayons, autant qu'il en faudra, de l'audace et du courage; ne craignons pas d'étaler les hontes et les turpitudes des gens tarés ou véreux qui voudraient se faire passer pour de petits saints, mais, encore un coup, pas de trahison.

Les spectateurs qui se sont pressés à ces conférences, s'en sont retournés déçus. On assure qu'ils attendaient mieux.

Les applaudissements ont éclaté pourtant à l'heure où le diplomate traînait dans la boue de leur ineptie ces idoles que tout le parti encensait il y a quelques mois à peine. Ainsi fait toujours la foule, mélange de passion, de haine et de délire, il lui faut quelqu'un à adorer ou à conspuer.

\* \*

C'était pourtant une chose curieuse de voir ce baron de mine et d'allures aristocratiques accolé à des communs, retour de Nouméa.

Entre eux et lui, on le sentait, il n'y avait guère qu'un accord momentané, œuvre de la haine, de la colère, du ressentiment et de la vengeance.

L'un sacrifié par son ministre lui rendait coup pour coup et pour ainsi dire trahison pour trahison.

Les autres tombaient Gambetta comme ils l'avaient fait jadis à Charonne.

\* \*

A les en croire, les sommités du parti républicain actuel, sont des traîtres, des vendus, des gens bons à mettre en parallèle avec les bandits et les assassins.

Drôle de monde que les accusateurs et les accusés.

Et que faut-il penser de ce qui grouille dans les bas-fonds, si tous ceux qu'on proclamait jadis des astres ne sont que des chiens empoisonnés.

\* \*

Cette campagne de Tunisie a été pour le parti républicain un vrai traquenard.

Il y laisse notre armée, notre argent, nos alliances; il y laisse surtout son honneur.

Mais encore un coup gardons le nôtre; c'est le seul bien qu'on ne puisse nous prendre.

Devant lui, crochets et décrets seront toujours impuissants. Ne glissons pas sur cette fatale pente des dénonciations et des trahisons, et laissons à ceux qui voudraient bien se faire passer pour nos seigneurs et nos maîtres ces procédés de laquais.

STÉPHAN.

EUROPE ET ALLEMAGNE

Les conservateurs français n'ont pas sujet de se décourager dans la lutte qu'ils soutiennent bravement contre la Révolution. Ils n'ont qu'à porter un regard autour d'eux pour voir que, partout, les saines idées qu'ils représentent sont en hausse, et les idées révolutionnaires en baisse.

Les élections belges ont donné aux catholiques bien plus de voix que celles qui les avaient précédées. Les élections françaises, malgré une campagne conservatrice menée sans ensemble, entravée par le défaut de temps et par des manœuvres inouïes des préfets républicains, ont accusé, dans beaucoup de localités, un progrès réel de l'opinion conservatrice, et, dans un grand nombre de circonscriptions, un progrès surprenant. Il est vrai que, d'un autre côté, le parti extrême de la République, c'est-à-dire le parti radical et socialiste, a gagné en importance. Mais c'était une chose prévue; on ne peut que la trouver parfaitement logique. Il est clair que, si la République marche trop vite et trop mal, au gré d'une foule de Français qui s'en retirent peu à peu, ne reconnaissant pas en elle la république de leur rêves; en revanche, elle marche trop lentement au gré de certains autres, lesquels se précipitent alors dans des partis plus avancés. Le jour n'est pas très loin, peut-être, où l'on n'aura en France que deux partis: celui de la conservation sociale, renforcé de tous les anciens républicains de bonne foi, et celui de la destruction sociale, augmenté de tous les hommes sans principes qui se mettent au service de la force, de la puissance, dût cette puissance siéger à l'extrême-gauche de l'extrême-gauche.

La tendance du pays vers les idées conservatrices et religieuses s'accroît fortement en Allemagne, bien plus fortement encore que chez nous, et cela, pour diverses causes qu'il serait trop long d'énumérer. Bornons-nous à constater le fait éclatant d'une grande victoire catholique dans cet empire aux deux tiers protestant. Adieu, pour Bismarck, l'appui du parti national-libéral, lequel répond à peu près à notre parti opportuniste; adieu! Les libéraux-nationaux ne disposeront que de 47 voix dans la législature germanique. Le centre, qui compte 140 voix avec les députés guelfes, et qui en comptera 143, en ralliant les 19 Polonais et les 14 protestataires, le centre, joint aux deux fractions conservatrices possédant ensemble 84 députés, est seul en mesure d'offrir une majorité au chancelier impérial. 143 voix du centre et 84 voix des conservateurs donnent une masse de 227 voix, soit une majorité de 29 suffrages dans une Chambre composée de 397 membres.

C'est suffisant. Toutefois, Bismarck n'aura l'amitié du centre qu'à la condition de faire sa paix avec l'Eglise et de changer sa politique sur plusieurs autres points où elle s'est laissée voir trop aventureuse. Saluons le retour prochain aux saines opinions et aux saines pratiques dans la terre du dé-  
-nt Culturkampf.

Pendant que les catholiques reconquièrent le haut du pavé, en Allemagne, les socialistes s'affirment aussi avec une énergie plus grande que par le passé. Les voix socialistes n'ont diminué qu'à Berlin; dans le reste de l'empire, elles se sont accrues de manière à effrayer ceux qui aiment l'ordre social. Bismarck a eu beau déployer toutes les ruses imaginables contre ces ennemis intérieurs, la force n'a pas pu les arrêter dans leur marche terrible. Le phénomène qui se produit en France se manifeste pareillement là-bas: la société se divise en deux camps de plus en plus tranchés: les milieux, les juste-milieux disparaissent par degrés; les extrêmes se renforcent; le camp de la conservation sociale et celui de la destruction sociale seront assez vite en présence.

Il n'y a pas que les peuples chez qui le bon sens reprenne, petit à petit ses droits méconnus. Les rois s'arment enfin contre la Révolution, après l'avoir favorisée durant deux siècles, d'abord dans les loges maçonniques qui forment son berceau, ensuite dans son expansion à travers l'Europe. Les rois se tournent vers le Saint-Siège et lui demandent son secours, après l'avoir délaissé, dépouillé et presque méprisé. Bismarck jurait de ne pas aller à Canossa, et il y va; la Russie traite avec Léon XIII; l'Autriche devient plus franchement catholique dans ses lois; l'Angleterre parle d'accréditer un ambassadeur auprès de la cour de Rome; l'Italie voudrait bien se reconcilier avec le souverain pontife, mais il lui en coûte de restituer le patrimoine de Saint-Pierre. Cependant, elle prend des précautions sérieuses contre les révolutionnaires, et, comme complément à ces précautions, une entente avec le Pape n'irait pas mal. Ne désespérons pas d'en être témoins.

Et c'est un Pape dénué de tout pouvoir humain qui voit les potentats venir se jeter à ses pieds en reconnaissant qu'ils ont besoin de lui pour la paix de leurs nations! C'est une Eglise que pas un prince ne protège, que tous les Etats, au contraire, persécutent plus ou moins, c'est une Eglise condamnée fatalement à périr, disait-on, qui, bien loin de là, résiste avec intrépidité aux persécutions, s'anime dans le feu de la bataille et finit par faire capituler les oppresseurs! Le Pape et l'Eglise catholique triomphent seuls de l'Europe et de la Maçonnerie liguées contre eux! Cela est admirable; nous plaignons ceux qui ne diront pas avec nous: Cela est divin!

Un franc-maçon disait, quelques années avant celle où nous sommes: « si la Religion catholique échappe aux filets dans lesquelles nous l'avons prise, je me convertis. Mais je n'aurai pas cette peine: nous la tenons. » Il faut voir maintenant que sa confiance n'était pas fondée. Même en France, où la Maçonnerie règne encore pleinement, elle commence à désespérer du succès de son système odieux de violation de la liberté. Les hautes classes se retirent loin d'elle par dégoût et le peuple ne se laisse pas pervertir aussi facilement qu'elle le pensait. Qu'après les religieux, elle attaque les prêtres des villes et des campagnes, et son règne sera terminé sans retard. Nous ne pleurerons pas sa déchéance, pas plus que celle des avocats sans causes et des médecins sans clientèle qu'elle traîne à sa remorque.

D. DUROLLIN.

Conseil Municipal

Séance du 7 novembre 1881.

Un conseiller municipal, quand il est intelligent comme le sont les nôtres, dévoué, comme ils le sont tous, à la prospérité de la chose publique, a droit à quelque considération de la part de ses concitoyens.

Un conseiller municipal qui promène son auguste personne dans les rues de sa ville! mais, c'est le suffrage universel ambulant, c'est le souverain qui passe, et devant lui ne convient-il pas que la haie se fasse, que les têtes se découvrent et que Joseph Prudhomme arrête son fils et lui dise: contemple, mon fils, cet homme qui s'avance, tu as devant les yeux l'un de ces trente-six dont la main vigilante est sûre tient les rênes du vaisseau de la seconde ville de France?

Je formerais ce vœu-là si j'étais conseiller municipal. Or, c'est à peu de chose près, le vœu qu'a exprimé M. Pasquet devant ses collègues dans la séance du 7 novembre 1881.

« M. Pasquet demande la parole pour renouveler une proposition qu'il avait faite à la dernière session, tenant à ce que chaque conseiller municipal soit pourvu d'une médaille ou d'une carte, pouvant le faire reconnaître quand et où besoin sera. »

Ce projet a été renvoyé à la commission des finances, mais nous espérons bien qu'il sera pris en considération... Par exemple, nous ferons remarquer que l'idée d'une carte n'est guère pratique. D'abord, parce que nos municipaux seraient trop exposés à la perdre. Puis, cette carte, à moins d'être une pancarte, serait forcément cachée dans la poche, et alors, à quoi servirait-elle?

Enfin, quelle en serait la couleur, le numéro?? Autant de choses saugrenues, dont les quiproquos seraient peu conciliables avec la dignité des personnages.

Une médaille, voilà ce qu'il faut. Mais de grâce, que le conseil municipal ne fasse pas les choses à demi. Comme dans une démocratie il n'y a pas noblesse, je demande qu'on décore M. Pasquet et ses confrères, aussi bien par derrière que par devant.

Après M. Pasquet, M. Valensaut. Le premier a le souci de sa dignité, le second a le souci des bêtes. Vous allez voir quel souci!

Nous laissons la parole à M. Valensaut:

« Messieurs, un aménagement doit être établi le plus tôt possible dans l'intérêt hygiénique des deux oursons donnés par M. Chantre, sous-directeur du Museum d'histoire naturelle. Votre commission des travaux publics, après l'étude du plan, reconnaît que les espaces ménagés soit à l'ours, soit aux deux oursons, sont tout à fait trop restreints; l'humanité commande que, n'ayant plus leur liberté, ils aient au moins un certain confort, et il serait utile de laisser la tanière de l'ours actuel dans sa grandeur, et de construire une autre tanière aménagée pour les deux nouveaux pensionnaires. Mais, considérant qu'ils sont actuellement mal logés et qu'ils pourraient en souffrir, et, par suite, périr, on établirait une tanière provisoire en attendant la tanière définitive.

« Cette tanière provisoire pourrait s'élever dans la tanière de l'ours actuel. . . . A leur déménagement, l'ours actuel retrouverait ses aises. »

C'était trop beau, et je n'ai pu résister au désir de citer en entier ce morceau d'humanité et de littérature. Cherchez maintenant dans vos souvenirs classiques, feuillettez vos vieilles histoires, profanes ou non, vous ne trouverez rien qui soit à la hauteur de Valensaut et de sa compagnie.

Dans les annales de l'Eglise, on parle bien d'un certain Vincent-de-Paul, qui plaïda un jour, non sans succès, devant des dames de charité, la cause de petits orphelins. Mais ce Vincent implorait la pitié d'une assemblée de bégueules en faveur d'affreux réactionnaires habitués à l'esclavage de la royauté.

Tandis que les pensionnaires de M. Valensaut sont peut-être deux enfants de la Suisse républicaine.

Ils ont perdu leur liberté!! qu'ils aient au moins un certain confort.

Nous venons de montrer quel est le style, quels sont les projets de nos conseillers municipaux.

Ne dirait-on pas qu'ils veulent nous convaincre qu'à eux trente-six, ils ont de l'esprit comme quatre!

MARK.

LA... PIERRE DE NOS FACULTÉS

Notre citoyen maire — médecin comme chacun sait — ne pouvait manquer de vouloir poser sa griffe sur la Faculté de médecine.

Il n'avait pas eu l'honneur du projet, ni celui du plan, ni celui de la fondation, ni celui de la construction, ni celui de l'achèvement, puisque l'œuvre n'est pas finie, n'importe, il lui fallait quelque chose.

Une pierre, une simple pierre, a suffi à son ambition. Cette pierre, il l'a. Doit-il être fier aujourd'hui!

A peine mise en place, cette pierre est un mensonge.

M. Jules Ferry, dont elle porte le nom, a cessé d'être ministre de l'instruction publique.

Ce n'est plus qu'une ombre, à peine un souvenir, et cependant son nom s'étale orgueilleux à la première ligne.

Fiez-vous donc aux inscriptions.

Dans un discours qu'il a voulu rendre grave et qui n'a été

que flandreu, M. le Maire a retracé l'histoire du monument.

A l'en croire, tout l'honneur en revient au conseil municipal de Lyon.

Ils sont dans ce conseil un tas d'aigles de plus d'envergure les uns que les autres.

La hardiesse de leurs conceptions scientifiques a — toujours d'après le citoyen Gailleton — épouvanté les ministres qui, depuis sept ou huit ans, se succèdent à l'instruction publique.

C'est bien le cas de dire que nul n'est prophète dans son pays.

Ces aigles sont ici parfaitement inconnus.

Pas un gône de Lyon n'ignore que le seul membre du conseil municipal, qui ait eu jadis quelque habitude de tenir la plume, a depuis longtemps renoncé à la belle littérature et consacré ses loisirs à veiller sur les manches à balai du magasin scolaire. Mais peut-être que les gones de Lyon se trompent.

Tant mieux pour nos municipaux.

Peut-être que leur réputation scientifique, élargissant tous les jours ses limites, finira par arriver jusque chez nous.

Attendons. —

Mais enfin, M. le Maire a sa pierre, et il est content quoi-que démocrate.

Et son nom brille superbement au front du monument qu'il n'a pas construit, tandis que celui des pauvres Lyonnais qui déboursent les six millions nécessaires à la construction en est totalement banni.

Et pourtant, en bonne justice, quel est le propriétaire d'une maison? Est-ce l'homme qui en fait les frais, ou le commis à ses ordres qui manie les espèces?

C'était bien la peine de gratter les emblèmes impériaux ou royaux qui décoraient nos vieux édifices pour affliger les nouveaux du nom d'un ministre qui n'est plus, d'un préfet dont on annonce le départ et d'un maire qui ne se proclame le serviteur du peuple que pour prendre à son actif tout l'honneur qui pourrait revenir à ce peuple, et pour se faire servir, aux frais de ce même peuple, des concerts et des rafraîchissements.

Quelle blague que la démocratie, quels blagueurs que ceux qui l'exploitent et que la pierre qu'ils se décernent serait mieux placée partout ailleurs qu'au fronton des monuments qu'ils inaugurent!

S. QUININE.

LA BANQUE GAMBETTA

Ceci n'est pas une charge; M. Gambetta fonde une banque.

Naturellement, il ne fera pas partie du conseil d'administration, mais il sera derrière le coffre-fort de l'institution, et je vous prie de croire qu'on s'efforcera de la faire solide et aspirante, comme les produits du ministre actuel de l'intérieur.

Lisez plutôt les lignes suivantes extraites d'un petit journal financier:

La Banque de la République Française se livrera donc à toutes opérations financières susceptibles de favoriser, soit en France, soit à l'étranger, la création d'entreprises répondant à son programme, et de ramener celles qui ont été déjà créées à l'extérieur avec le concours des capitaux français, à n'attendre de rémunération sérieuse et durable que de l'appui ouvertement accordé du gouvernement républicain, EN RETOUR DE L'ACCROISSEMENT D'INFLUENCE QU'IL LEUR DEVRA.

La direction générale de la Banque de la République française résidera toujours au siège de ce gouvernement, dont les projets seront de préférence réalisés au moyen de ses capitaux. Elle installera des succursales tant en France qu'à l'étranger. Les directeurs de ces succursales devront toujours seconder l'action des agents gouvernementaux.

La Banque de la République française créera, sous la forme de l'usage le plus facile, des bons spéciaux depuis 1 franc jusqu'à 100 francs, ayant le caractère légal d'obligations, de polices d'assurances et de mandats toujours remboursables à ses guichets ou à ceux de ses succursales, avec intérêt à partir du jour de leur mise en circulation jusqu'à celui de leur remboursement, ce qui permettra au plus pauvre, comme au plus riche, de participer à ses bénéfices dans d'équales conditions.

Tout y est. Mettre la République en actions, n'est pas déjà un si mauvaise idée. C'est cynique. Mais, par ce temps de cynisme à outrance, il n'y faut pas regarder de trop près.

Ce qui me plaît surtout en cette affaire, c'est la création d'un second billet de banque, le BON SPÉCIAL. Ce billet, qui aura un caractère légal, facilitera énormément les transactions et fournira au gouvernement et à la Banque Gambetta le plus précieux moyen de créer autant de valeurs qu'il sera nécessaire, plus même.

Ce sera la planche aux assignats. Alors, vous comprenez, les assignats, c'est un de ces titres de gloire de la République qu'on ne peut pas laisser longtemps dormir.

(Courrier du Dauphiné).

DEUX GRANDS HOMMES

Trois ou quatre mille citoyens ou citoyennes envahissent l'Alcazar, dimanche dernier, pour s'abreuver aux sources les plus pures du radicalisme. Tony Révillon, l'élu de Belleville, Clémenceau, le député d'Arles, venaient prêcher la bonne nouvelle, et cela pour quinze sous. Aussi les ouvriers des Brotteaux et beaucoup d'autres qui n'étaient ni des Brotteaux ni ouvriers avaient répondu à l'appel.

Ont-ils été satisfaits ou déçus? Je ne sais, mais il m'a semblé que ce radicalisme, soi-disant frais puisqu'il arrivait directement de Paris, était singulièrement rassis, et je crois que nos purs de Lyon ont dû trouver bien fades les importations de ces deux commissionnaires en politique

M. Clémenceau veut des réformes, encore des réformes, toujours des réformes. Il désire que la Chambre vote beaucoup de réformes : donc il faut supprimer le Sénat qui arrête les réformes. Il est tout coulé de réformes, le citoyen Clémenceau. J'espère qu'à la fin il nous dirait de quelles réformes il s'agissait. Mais il n'entre pas dans les détails. Et puis, il paraît qu'il n'avait pas eu le temps de préparer son discours.

M. Tony Révillon est plus digne de son rôle de conférencier populaire. Il a la voix, le geste et la phrase essentiellement oratoires. Il doit aller à l'âme de ceux qui sont fortement prévenus en sa faveur.

Quant au fond même de son discours, il était assez vulgaire. Bien des gens ont estimé qu'il n'y avait pas besoin de venir de Paris pour nous apprendre que la devise des temps nouveaux est : Liberté, Egalité, Fraternité. Tous les murs officiels nous en font assez souvenir, si les procédés de ceux qui habitent dans ces murs risquent de nous le faire oublier.

La Révolution a fait triompher ces trois idées dans trois journées mémorables, d'après M. Révillon.

Le jour de la liberté, c'est le 14 juillet 1789. Il est vrai que cette inauguration de la liberté a laissé par terre quatre-vingts cadavres. Tant pis ! Il y en aurait eu dix-mille que M. Révillon ne s'en plaindrait pas.

Le jour de l'égalité, c'est le 4 août ; et alors l'orateur regrette la Constituante et les cahiers de 89. Le peuple applaudit à tout rompre. Sur parole, il regrette une Assemblée où, sur douze cents députés, il y avait trente républicains et des cahiers qui réclamaient tous la royauté héréditaire !

Le jour de la fraternité, c'est la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Le conférencier la dépeint fort bien, mais il oublie dans son tableau la messe chantée à l'autel de la patrie.

Pour achever la Révolution, il nous reste, suivant M. Révillon, trois privilèges à abolir : celui de la bourgeoisie qui jouit seule de l'instruction secondaire (je ne sais pas comment on le détruira) ; celui du clergé qui est affranchi du service militaire ; celui de la noblesse qui conserve ses titres.

Parce que ceux qui se destinent à être prêtres sont dispensés d'être soldats, il paraît que l'égalité est rompue entre eux et les autres. Mais dites-moi donc, M. Révillon, pourquoi vous touchez vingt-cinq francs par jour, tandis que je reçois trois francs cinquante, et pourquoi vous prononcez des discours, tandis que je fais courir la navette.

Je ne sais pas de quelle souche ou de quelle couche sort le député de Belleville. Par position, sinon par goût, il devrait s'enorgueillir d'être peuple. Cependant il est jaloux des nobles, et voyez à quel point ! Il y a une réforme qu'il demande avant toutes les autres, qu'il réclame avec passion, qui lui tient plus au cœur que toutes les revendications sociales : c'est l'abolition des titres de noblesse.

Notez que M. Révillon vient de nous représenter avec l'accent de la plus déchirante pitié les serfs d'avant 89 « attelés à la charrue pour nourrir le château ou le couvent. » Il semble vraiment qu'il a fait partie de l'attelage et qu'il sente encore le poids du joug... ou du bât. Or, aujourd'hui, ces abus n'existent plus, et les paysans sont remplacés à la charrue par des bœufs.

Eh bien ! il paraît pourtant que les anciens seigneurs ont conservé le plus odieux de tous les privilèges, c'est celui de se faire appeler M. le comte ou M. le baron. Si tous les Français s'appelaient simplement Monsieur ou Citoyen, tous les Français seraient égaux et frères. A quoi tient le bonheur !

Mais pourtant je voudrais bien savoir ce qu'il peut y avoir de si dégradant pour un ouvrier à dire M. le comte à son voisin qui est noble. Quand j'appelle quelqu'un M. le comte, au lieu de l'appeler M. Legros ou M. Leroux, je constate seu-

lement que ses ancêtres ont fait des armes au lieu de faire des sabots. Mais comme, au sentiment de M. Révillon et au mien, il est aussi honorable de faire des sabots que de faire des armes, qui est-ce qui a le droit de se plaindre ?

Quand un homme a été ministre ou général, vous ne pouvez pas empêcher qu'on appelle ses enfants les fils du ministre ou du général. Eh bien ! au lieu de dire que M. un tel descend de vingt ou trente générations de soldats et que ses ancêtres ont guerroyé autour de Jérusalem, j'ajoute à son nom le mot de duc ou de marquis. C'est bien simple et bien inoffensif.

M. Révillon veut proscrire ces titres. Proscrira-t-il aussi les souvenirs glorieux qu'ils représentent ? Heureusement non. Mais alors à quoi en viendra-t-il avec sa ridicule réforme ?

Il cherchait seulement à tromper la faim du public radical des Brotteaux, qui a, en effet, un appétit formidable et pour lequel les bonnes paroles de M. Révillon et les réformes pratiques de M. Clémenceau ne sont que des hors-d'œuvre. Comment ! vous vous appelez radicaux, intransigeants, socialistes (M. Clémenceau a dit le mot), et vous ne parlez d'abolir ni la propriété, ni l'héritage, ni la famille, ni le mariage, ni le capital ! Donc, dites que vous voulez aller doucement, qu'il faut laisser mûrir les questions, que les articles d'un programme sont bons à promettre, mais non pas toujours à tenir ! Enfin, vous ne voulez pas de révolution !

Mais c'est précisément la méthode de M. Gambetta, qui va partout criant qu'il est fidèle à ses premiers serments, mais qu'il faut savoir attendre le moment opportun pour mettre en pratique ces belles théories. M. Clémenceau n'est qu'un opportuniste au second degré ; il est de la bande des remplaceants. Si je ne me trompe, il remplacera bientôt ; mais alors il sera fort embarrassé, car il se formera à la Chambre, au-delà de l'extrême gauche, un parti quelconque qui l'appellera réactionnaire et le renversera à son tour.

MARCIEN.

## CHASSE AUX MENSONGES

### LYON-RÉPUBLICAIN.

Ce journal continue à trouver du cléricisme partout, et avec son flair habituel, il en trouve souvent. Ainsi, à propos du procès des jeunes débauchés de Bordeaux, qui ont fait potin et tapage chez quelques femmes de mauvaise vie, le vertueux journal de M. Jantet affirme que ces jeunes gens « avaient des attaches cléricales ».

Il nous semble que dans la circonstance, ces jeunes gamins ont beaucoup mieux suivi les lois morales prêchées par *Lyon-Républicain* que les préceptes du décalogue cléricale.

### M. GAMBETTA,

dans sa déclaration ministérielle, demande « l'application stricte du Concordat » dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise. Or, M. Gambetta ne pense pas un traître mot de ce qu'il dit là. Le despote qui a crié et crie encore : *Le cléricisme, voilà l'ennemi*, ne peut s'en tenir au régime concordataire, c'est de toute impossibilité. Entre ennemis, il n'y a pas de Concordat.

M. Gambetta a donc menti. Et l'avenir prouvera que nous ne mentons pas en ce moment.

M. Boyssset, ami de Gambetta, demande déjà la suppression du Concordat.

### M. LUCIEN JANTET

joue au fin dans son *Lyon* du 17 novembre. Il affecte de croire que les catholiques sont furieux de voir arriver le nouveau ministère.

« Le parti des goupillons et des gourindes réunis, s'écrie-t-il, est furieux des choix faits par M. Gambetta ; c'est peut-être le cas pour les républicains de ne pas être trop fâchés. »

Si les républicains n'ont que ce motif pour « ne pas être trop fâchés », nous les plaignons sincèrement. Car « le parti des goupillons » est très heureux de voir le parti du borgne se fourvoyer dans les plus parfaites balourdises gouvernementales qu'on puisse imaginer.

Gambetta est compromis, et toute sa séquelle avec lui. C'est le mieux qui puisse arriver à la France. Sans cette précipitation stupide des faits et gestes républicains, elle mourait à petit feu. La crise qui se prépare peut la ressusciter.

Et tant mieux !

LOUIS FRANCO.

## HYPOCRITES ANCIENS ET... NOUVEAUX

— Père, pourquoi les Pharisiens cherchaient-ils à prendre le Sauveur dans ses paroles ?

— Parce qu'ils ne pouvaient rien trouver à reprendre à ses actes.

— Et comment l'auraient-ils pris ?

— S'il avait répondu : Il ne faut pas payer l'impôt à César, ils l'auraient fait condamner par Pilate. Et s'il avait dit : Il faut le payer, ils l'auraient accusé de contredire la loi de Moïse.

— Les mauvais drôles ! Et pourquoi le font-ils interroger par leurs disciples ?

— Pour ne pas se compromettre. Ils leur avaient fait la leçon.

— Mais qu'est-ce que les partisans d'Hérode avaient à voir là ?

— Hérode, qui n'était pas un juif, avait été fait roi par la grâce de César, et devait défendre les intérêts de son suzerain.

— Pourquoi choisir cette question de l'impôt plutôt que toute autre ?

— Il y avait eu un complot pour empêcher de payer l'impôt, et les promoteurs avaient été condamnés à mort. Les Pharisiens voulaient exposer Jésus à la même peine.

— Les scélérats ! Mais le Sauveur ne se laissa pas prendre à leurs paroles flatteuses.

— Il voyait le fond des cœurs ; aussi les appela-t-il hypocrites.

— Que signifie ce mot ?

— Il signifie comédien, c'est-à-dire : homme qui simule un personnage qui n'est pas en réalité, qui dit des choses que souvent il ne pense pas.

— Comment ces hommes étaient-ils hypocrites ?

— Ils font semblant de connaître la vérité, tandis qu'au fond ils veulent uniquement compromettre.

— Pourquoi voulut-il qu'on lui montrât la pièce de monnaie du tribut ?

— Pour les convaincre d'une manière sensible.

— Il savait bien ce qu'il y avait dessus ?

— Sans doute ; aussi la question qu'il pose n'a pas pour but de s'en instruire, mais de conclure que ce qui vient de César, c'est-à-dire de l'empereur, doit être rendu à César.

— Quel était ce tribut ?

— Celui que les juifs avaient juré de payer, lorsque la Judée fut soumise à la suprématie de Rome.

— Et à Dieu, que devaient-ils ?

— La dime, c'est-à-dire le dixième de leur revenu, les prémices des moissons et les sacrifices.

— Si votre industrie est honnête... répondez-je.

Benoît me jura ses grands dieux que tout commerce déloyal lui faisait horreur.

A dater de ce moment, je le vis entrer en relations suivies avec la cambuse des matelots et aussi avec l'office ou cuisine des passagers ; il achetait aux employés du bateau toutes les bouteilles vides. Ma cabine en fut bientôt encombrée. Quand je lui demandai ce qu'il voulait faire de tout cela, il me répondit en souriant :

— J'ai dit à monsieur que j'avais envie de gagner quelques sous ici, sur le bateau. Monsieur verra !

Je pus m'apercevoir bientôt que mon domestique inspirait un certain intérêt sur le navire. Deux ou trois fois j'entendis les passagers chuchoter entre eux :

— Le valet de chambre du gentleman a un moyen... un moyen infailible !

Je restais parfois fort avant dans la nuit assis contre le plat-bord, et contemplant le fleuve immense où notre steamer semblait glisser comme un gigantesque traîneau sur la glace. Quand les passagers s'étaient retirés l'un après l'autre, et que la solitude régnait sur le pont où demeuraient seulement les hommes de manœuvre et le timonier, Benoît se glissait souvent hors de l'écoutille, et venait, lui aussi, respirer le frais.

En respirant le frais, il se livrait à une singulière besogne. Je le voyais porter un grand panier sur la plate-forme triangulaire qui est derrière la roue. Il tirait un à un plusieurs objets de son panier, et les plongeait tour à tour dans le fleuve à l'aide d'une ficelle.

Ceci fait, il reprenait son panier, qui semblait beaucoup plus lourd et regagnait le petit réduit où il couchait, auprès de ma cabine.

— Monsieur, me demanda-t-il un matin en m'habillant, je vous prie d'excuser la liberté que je prends. Voulez-vous m'obliger ?

— En quoi et comment ?

— Vous avez de la cire à cacheter, moi j'ai des bouteilles ; je voudrais en préserver le contenu du contact de l'air, toujours funeste aux matières volatilisables.

Ce mot scientifique m'épargna la peine de lui demander pourquoi ; la veille j'avais trouvé des taches d'huile sur les feuillets de mon traité de chimie.

Je lui cédaï, moyennant un grand merci, la moitié de ma cire à cacheter. C'était la veille du jour où nous devions prendre terre.

(A suivre).

## FEUILLETON

### LES COUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

II  
M. BENOÎT  
(Suite.)

Vous sentez bien que ce qui m'attirait vers l'ouest ce n'était pas l'idée de ramasser des petits calloux d'or au fond des torrents. Je ne méprise pas l'or, Dieu m'en garde ! mais la crédulité n'est pas mon défaut dominant : je n'ajoutais qu'une foi médiocre aux récits qui couraient. Ce qui me séduisait, c'était le drame joué de l'autre côté du continent américain, par ces fous et ces furieux. Je voulais voir cette danse macabre des temps modernes. L'enfant, le jeune homme, l'homme mûr, le vieillard, la femme, le pasteur, car on parlait de ministres américains qui avaient déserté leur paroisse pour courir après les pépites ; je voulais voir tous ces gens-là dans leur délire, plongeant au fond des fleuves, grattant le sol avec leurs ongles, bravant la faim et la soif, le chaud et le froid, travaillant jour et nuit, souffrant nuit et jour, mais joyeux dans leur exaltation insensée, et jetant jusqu'au ciel ce grand cri de la démente humaine : De l'or ! de l'or !

Ces carnagiales ne se dansent pas tous les jours. L'Eldorado tourna jadis la tête des Espagnols ; la rue Quincampoix vit la France ivre au temps de Law, et vous savez tous l'histoire de ce comte de Horn, cousin du régent Philippe d'Orléans, qui assassina un agioteur heureux dans un cabaret borgne de la rue de Venise pour lui voler son portefeuille. Ce sont des occasions qu'il faut saisir. J'aime à voir la tragédie ailleurs qu'au théâtre, où elle m'ennuie.

On nous parlait de luttes épiques, de bataillons armés de pioches, qui se précipitaient l'un contre l'autre, effrayant de leurs cris l'immense solitude. Les Indiens sauvages que j'avais cherchés vainement dans les monts Alleghany et autour des lacs, je devais les trouver dans l'Ouest. C'était un monde nouveau où l'usage avait force de loi, où chacun demandait justice à son couteau ou à sa carabine ; un monde vaillant comme la chevalerie, fourbe encore plus que la

Bourse, un monde qui mêlait tout dans son matérialisme effronté, le vice et la vertu, l'or et le sang. Un vrai monde !

Benoît vendit sa hutte et ses peaux à un trappeur de la plaine. Nous gagnâmes Baltimore, où je voulais m'équiper pour le grand voyage, et, une fois pourvus des objets nécessaires, nous partîmes par une belle matinée d'automne. Je me souviens que le soleil se levait derrière le cap Charles, qui ferme la baie de Chesapeake. Nous étions à cheval. Avant d'arriver à la rivière Potomac, je me retournai pour voir encore une fois la grande et populeuse cité qui s'inondait de lumière. Les bateaux à vapeur sillonnaient le fleuve. A droite et à gauche, les locomotives passaient, soufflant court et jetant à de longs intervalles leur gémissement aigu.

Une fois passé les monts, me disait Benoît, nous ne serons plus gênés par ces bruits-là !

Benoît avait hâte de fuir la civilisation : la fringale des aventures le prenait.

Le soir du second jour, nous arrivâmes à Marietta, où nous devions prendre le bateau à vapeur pour descendre l'Ohio, puis remonter le Missouri jusqu'au Grand-Détour, traversant ainsi sans fatigue la meilleure partie du continent.

Le bateau à vapeur était plein de bonnes gens qui s'en allaient tenter la fortune en Californie. Tous ces Jasons américains ne parlaient que de la Colchide, et rêvaient tout éveillés de la Toison d'or. Nous avions là le prologue comique du grand drame auquel nous allions assister.

Les émigrants étaient, pour la plupart, des gens à projets, des esprits tortus, des inventeurs ; un tiers appartenait au petit commerce des Etats-Unis. Il y avait parmi eux des têtes à peindre. Je n'exagère pas en disant que sur ce bateau à vapeur chacun avait son moyen particulier de trouver de l'or.

Naturellement, personne ne voulait dire son secret, mais la plupart ne demandait pas mieux que de le vendre. Les uns possédaient de grandes caisses solidement fermées, qui contenaient des tamis d'un nouveau genre, des machines à percussion pour bluter le sable, des mécaniques à drager, des mortiers, des creusets, des fourneaux.

Je me souviens d'un mercier de Philadelphie qui emportait avec lui une petite boussole qui était fée, et qui devait se tremousser chaque fois qu'on la poserait sur un gissement aurifère.

Le brave mercier n'en demandait qu'un pauvre million de dollars pour élever sa famille.

Un soir, Benoît me dit :

— J'ai envie de gagner quelques sous ici, sur le bateau. J'espère que cela ne contrarie pas monsieur ?

— Alors, ils ne devaient rien à César ?  
 — L'un n'empêche pas l'autre. On peut être soumis à un prince pour les choses temporelles, et rendre à Dieu l'obéissance en tout ce qui touche à l'ordre spirituel. Il y a moyen de tout accorder. Mais les hérétiques comme les pharisiens, jettent le trouble dans le monde, tantôt en donnant tout, tantôt enlevant tout aux princes temporels.  
 — Alors comment débrouiller cet écheveau ?  
 — En suivant l'exemple du Sauveur et les enseignements de l'Eglise, qui est assistée du Saint-Esprit pour nous éclairer et nous guider.  
 — Et au sens spirituel ?  
 — Notre âme est créée à l'image de Dieu, comme la monnaie à l'image du prince. Il faut donc la réserver pure ou la purifier par la pénitence, afin de la rendre à Dieu quand il enverra le percepteur pour la demander.  
 — Quel percepteur ?  
 — Celui qui a des yeux creux, un nez camard et des ailes de chauve-souris.  
 — Vous me faites peur ! Dites-donc la mort sans tant d'histoires.  
 — Va pour la mort ; un bon chrétien ne doit pas la craindre, puisqu'elle le conduit à la porte du Paradis.  
 — C'est tout de même un mauvais moment à passer. Mais puisqu'il le faut !...  
 (Le Pélerin.)

NOS TYRANS

M. GAMBETTA,

libéral en paroles, est tout simplement un despote qui a déjà fait ses preuves. Il l'a dit ; il veut l'instruction sans Dieu, la religion sans indépendance ; il veut mettre la main sur les finances de l'Etat, sur les chemins de fer, sur l'armée, sur la magistrature, etc.  
 Aussi, pour ministres, il a pris, non des intelligents, mais des sectaires, des haineux, des propres à tout faire. On dirait d'un Néron ou d'un Caligula qui organise ses tortionnaires contre les Galiléens du cléricisme. Du ministère qui s'en va, il a gardé le plus brutal.

M. CAZOT

ce ministre qui fit crocheter les serrures de citoyens français inoffensifs, et qui, attaqué par ceux-ci, présida impudemment lui-même le tribunal des conflits où ses victimes venaient lui faire son procès.  
 « Cazot ne reculera devant aucune infamie, s'écrie le *Clairon* ; il est déjà descendu dans l'ignominie plus bas qu'aucun de ses collègues. »  
 Eh bien ! voilà l'homme qui va régler la justice après avoir reçu, comme soufflets outrageants, les démissions d'un grand nombre de magistrats et d'avocats, qui n'ont pas voulu tremper dans ses infamies.  
 Après lui, voici venir

M. WALDECK ROUSSEAU,

l'homme à poigne, dont le caractère tyran s'est spécialement manifesté dans un rapport contre la magistrature. C'est lui qui désormais va diriger les préfets, déjà si brutaux, de notre République persécutrice.  
 Evidemment l'affaire des décrets va recommencer de plus belle.

M. PAUL BERT,

de son côté, arrive aussi au pouvoir. Et, je vous le demande, quelle bonne fortune ! On lui confie les cultes et l'instruction publique. Autant confier des souris à un chat.  
 M. Paul Bert est sans contredit le tyran le plus complet du cabinet nouveau. M. Simon Boubée lui donne les aimables qualificatifs suivants :  
 « Charlatan sinistre, pitre indécent, menteur effronté, pla-giaire des découvertes d'autrui, éhonté falsificateur de « textes ; Purgon féroce et rabacheur, menteur à la fois bête « et perfide... »  
 En 1879, il a dit :  
 « Quand nous aurons l'article 7, nous l'essaierons ; s'il ne « nous donne pas les résultats attendus, nous n'hésiterons « pas à rechercher un autre insecticide pour sauver la France. « Je bois, messieurs, à l'invention du sulfure de carbone, et « aussi à l'initiateur de l'article 7 !... »  
 Eh bien ! on va confier à ce le clergé de France et la jeunesse.

M. RAYNAL

est nommé à son tour ministre des Travaux publics. On n'a jamais pu deviner pourquoi. Nous pensons que c'est à cause de son caractère. Il est tyran, lui aussi. Il a dit, c'est vrai : « Je suis partisan de toutes les libertés. » Mais il n'en a pratiqué aucune. Il a jadis voté l'article 7, voté les décrets, voté le service militaire pour les séminaristes, voté contre la magistrature.  
 En fallait-il davantage !  
*Dignus es intrare in nostro docto corpore.*

M. ROUVIER,

préposé au Commerce et aux Colonies, est encore un violent. A siégé longtemps à l'extrême gauche. Est archi-anticlérical, vertu absolument nécessaire pour devenir valet de M. Gambetta. Ne s'entend guère au commerce, encore moins aux colonies ; mais là n'est pas la question. Sera soumis au bon plaisir du maître.

M. ALLAIN-TARGÉ

est aussi un serviteur fidèle. Homme de parti pris, il en veut aux Compagnies de chemins de fer, et demande le rachat de toutes les lignes par l'Etat. C'est parfaitement le programme du président du Conseil, qui pourra compter « sur le cœur et le bras » de M. Allain-Targé. Et voilà encore une tyrannie à l'horizon.

M. DEVÈS,

quoiqu'ayant des idées communardes, est encore peu sorti du commun. M. Proust de même ; M. Campenon, ministre de la guerre, de même encore : il est raide pour le soldat, mais il sera souple pour M. Gambetta. M. Gougeard a les mêmes tendances, les mêmes vertus. N'en disons pas plus long : il faudrait sempiternellement se répéter.

Et voilà comment M. Gambetta, le despote, le tyran que l'on sait, a réussi à former un cabinet homogène. Pas de capacités, pas de génies, pas d'hommes spéciaux, mais des caractères haineux comme le caractère du grand maître, et une disposition charmante à se laisser mener entièrement par la main du maître. Un tel gouvernement est évidemment un danger pour les libertés publiques. Aussi nous nous attendons à toutes les surprises de l'arbitraire et du caprice. Les monarchies n'ont jamais fait ce qui va se faire. Les Français se sont donné un maître qui les taillera à merci ! C'est peut-être le régime que nous méritons.

A. DUBEC.

TRIBUNE DES ŒUVRES

LE DENIER DES EXPULSÉS

Un an s'est écoulé depuis que la grande iniquité a été commise. Le Comité de l'Œuvre du denier des Expulsés, annonçant au public sa constitution, disait alors :  
 « Le Comité n'a pas à solliciter la charité de la France catholique. Il a entendu son appel et il y répond. Son rôle est celui de serviteur de la bonne œuvre dont l'idée a spontanément jailli de la profonde émotion de la conscience publique indignée.  
 « Le nom du Comité indique clairement le but et la limite de son action. Il viendra au secours des religieux expulsés, et c'est aux représentants autorisés des congrégations religieuses à Paris et en province qu'ils demandent la désignation des besoins les plus pressants. »  
 Fortifié par les plus sympathiques encouragements de NN. SS. les Evêques, le Comité, constamment assisté d'un religieux de la réunion des chefs d'Ordre, s'est depuis lors mis au service de la charité chrétienne en faveur des religieux expulsés.  
 Il a reçu 354,909 fr. Diverses sommes s'élevant ensemble à 67,246 fr. lui ont été remises avec des affectations spéciales. Le reste a été distribué, en proportion des besoins reconnus, à tous les ordres religieux qui, au nombre de 24, lui ont adressé des demandes de secours collectifs ou particuliers.  
 Ces sommes ne représentent, il est vrai, qu'une faible partie de ce que la France catholique a donné aux victimes de la persécution ; mais si large que se soit montrée la générosité publique, combien de souffrances sont restées sans soulagement, combien de proscrits vivent d'une vie précaire sous un abri mal assuré !

Et maintenant le régime de l'injustice et de la violence dure encore ; l'heure de Dieu n'a pas sonné. Les Congrégations sont dispersées ; elles ont demandé à l'étranger, pour beaucoup de leurs membres et surtout pour leurs écoles de novices, la paix et la liberté que la patrie leur refuse ; l'interdiction de la vie commune a enlevé à peu près toutes leurs ressources aux religieux qui n'ont pas quitté la France, et les besoins s'accroissent avec la prolongation de l'isolement et de l'exil.  
 En attendant le jour de la réparation, la charité française viendra au secours de ces nobles et saintes infortunes. Elle rachètera par ses pieuses largesses les crimes que la conscience de la nation répudie, et méritera ainsi que Dieu, touché de ces sacrifices, jette sur notre patrie désolée un regard de miséricorde et abrège la durée de l'épreuve.  
 Le Comité du denier des Expulsés continuera à recevoir les dons qui lui seront adressés et à en faire la répartition la plus équitable.  
 Il appelle au secours des pauvres et vaillants serviteurs de Jésus-Christ tous les hommes de cœur qui ont souci de l'honneur de la France, tous ceux que l'injustice révolte et qu'émeut le spectacle de la vertu persécutée.

Paris, 6 novembre 1881.  
 LE COMITÉ.

On peut verser les sommes destinées à cette Œuvre, chez MM. Vitte et Perrussel, place Bellecour, 3, au compte du journal *L'Eclair*.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0  
 DES  
**Chemins de fer de l'État Serbe**  
 Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.  
 LA SOCIÉTÉ DE  
**L'Union Générale**  
 SUCCURSALE DE LYON  
 16, Rue de la République, 16  
 CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE  
**432 FR.**  
 A partir du 15 Novembre  
 Jusqu'au 30 Novembre inclus

**VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE**  
 Médaille d'or. HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE. (Médaille d'or.)  
 Expédition franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment Paris, Vve Pacquetet, rue Châteaudun, 2 ; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

**FER ENCAUSSE**  
 SOLUTION TITRÉE DE  
**FER BICARBONATÉ**  
 Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuïsement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.  
 Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.  
 PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50  
 Vente dans toutes les bonnes Pharmacies  
 Vente en gros et Détail général :  
 Coutellier, Faër & Co  
 45, RAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS  
 LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lieras.

**LE DOCTEUR CHOFFÉ**  
 Ex-Médecin de marine, offre gratuitement une brochure indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux) pour la guérison radicale de hernies, hémorroïdes, maladies de vessie, goutte, gravelle, rhumatismes. Adresser les demandes :  
 27, quai Saint-Michel, Paris.

**BON VIN BIÈRE, CIDRE** naturel à s'y méprendre, obtenu avec la préparation hygiénique de GARDÈS, à Belaygue-Penne (Tarn), seul inventeur — Dose et instruction pour un hectolitre, franco contre 4 fr. mandat-poste, aux instituteurs, franco en gare pour 5 hectolitres, 13 fr., pour 10 hectolitres, 20 fr.

**CHOCOLAT-MENIER**  
 AVISER LES CONTREFAÇONS  
 LE VÉRITABLE NON

**PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT**  
 Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie  
**FAVIER SIMON**  
 ROUILLEUR  
 Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole  
 56, Rue de Trion, au 2<sup>e</sup> (Lyon-St-Just).

Nous lisons dans le *Salut Public* du 11 novembre :  
 Saint-Etienne-du-Bois, le 9 novembre 1881.

Monsieur le rédacteur,  
 Dans l'intérêt des personnes affligées de hernies, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal la présente, que je m'impose comme un devoir.  
 J'étais atteint, depuis 1879, d'une hernie inguinale et scrotale du côté gauche, dont l'existence fut, le 11 avril 1880, constatée par M. le docteur Brevet, de Bourg, et pour laquelle je fus, la même année, réformé par le conseil de révision. Aussitôt après, j'ai suivi le traitement spécial de M. le docteur GAILLARD, médecin à Lyon, quai de la Charité, 1, et j'affirme avoir obtenu, en quarante-cinq jours, une guérison parfaite.

A l'appui de mon témoignage, je présenterais, au besoin, le double certificat de MM. les docteurs Brevet et Nodet, de Bourg, en date du 16 octobre dernier, déclarant qu'il n'existe sur moi aucune trace de hernie, et qu'ainsi celle dont j'étais affligé a complètement disparu sous l'influence du procédé thérapeutique de M. le docteur Gaillard.  
 Veuillez agréer, etc.  
 GUILLERMET François, menuisier,  
 A Saint-Etienne-du-Bois, près Bourg (Ain).

**HERNIES** sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. D<sup>r</sup> GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.  
**Sage-Femme**  
 Maison d'accouchement tenue par M<sup>lle</sup> Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS  
**A. LE VASSEUR, Successeur, Éditeur**  
 5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition  
 Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois  
 Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts  
 PUBLICATIONS NOUVELLES  
 GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.  
 En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MAISON FONDÉE EN 1863  
**AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER**  
 Correspondant de l'Agence Havas  
 LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON  
 Succursales à { St-Etienne, rue Ste-Catherine, 6  
 Grenoble, Place Grenette.

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
 est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
 Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**  
 ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ABONNEMENTS SANS FRAIS  
 A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE  
 A l'Agence FOURNIER,  
 14, rue Confort, à l'entresol.  
**ASTHME & CATARRHE**  
 GUÉRIS CIGARETTES ESPIC 2 fr. par boîte LA BOITE  
 DÉPÔT : 126, P. St-Lazare, PARIS